

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2021

---

ACCÈS TRANSPARENT AU MARCHÉ DE L'ASSURANCE EMPRUNTEUR - (N° 4624)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE36

présenté par  
Mme Lemoine, rapporteure

-----

### ARTICLE 3

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 11 :

« Tout manquement à cette obligation est passible ...*(le reste sans changement)*. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel de précision.